

Vous allez bénéficier d'une PONCTION - BIOPSIE ABDOMINALE GUIDEE PAR ECHOGRAPHIE

Madame, Monsieur,

La biopsie sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez la liberté de l'accepter ou de le refuser. Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites. Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments ou ordonnance). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

L'échographie utilise les ultrasons, sans aucun effet irradiant.

De quoi s'agit-il ?

Une ponction-biopsie abdominale consiste à faire une piqûre au niveau du ventre ou du dos pour réaliser un ou plusieurs prélèvements au niveau d'un organe. Ces prélèvements seront analysés au microscope dans un laboratoire. Cette ponction-biopsie échoguidée, a pour but de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons puis de pouvoir vous proposer un traitement adapté.

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons l'échographie pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Ces techniques permettent de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Le déroulement de l'examen :

Votre coopération sera essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

La ponction-biopsie comprend trois étapes principales :

- 1) Le repérage de l'organe ou de la lésion grâce à l'échographie.
- 2) L'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
- 3) L'introduction de l'aiguille et la ponction-biopsie. Le premier passage de l'aiguille en profondeur peut être un peu désagréable mais bref. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau.

Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisées selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections.

Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement (comme une agrafeuse). Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

La durée de la ponction est variable en fonction du mode de guidage et de la complexité de l'intervention, allant de 20 à 40 minutes.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Des douleurs abdominales peuvent apparaître après la ponction ; elles sont le plus souvent transitoires et calmées par les médicaments.

Une douleur à l'épaule droite peut survenir dans le quart d'heure qui suit une ponction du foie ; vous la signalerez aussitôt à l'équipe médicale ; généralement elle sera rapidement soulagée par des médicaments.

Les urines peuvent être teintées de sang, après une biopsie du rein ; cette hémorragie est passagère.

Très rarement une hémorragie nécessitera une transfusion de sang, de dérivés sanguins, ou une intervention.

Vous allez bénéficier d'une PONCTION - BIOPSIE ABDOMINALE GUIDEE PAR ECHOGRAPHIE

Quand les résultats seront-ils disponibles ?

L'analyse complète prendra plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés dans les meilleurs délais à votre médecin traitant ainsi qu'au médecin prescripteur qui pourront alors vous les commenter.

Que va-t-il se passer après la ponction ?

Vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. Nous vous indiquerons si vous devrez rester allongé, dans quelle position et pendant combien de temps. La durée pendant laquelle vous devrez rester en radiologie ou dans l'établissement dépend du type de ponction (généralement moins de 4h).

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Consultation préalable :

Le médecin radiologue interventionnel va vous voir en consultation avant la réalisation du geste. Il est très important de lui communiquer la liste des médicaments que vous prenez et lui signaler si vous prenez des anticoagulants type anti vitamine K (Previscan, Sintrom, Coumadine), des nouveaux anticoagulants oraux (Eliquis, Xarelto, Efient, Brilique), des anti agrégants plaquettaires (Aspirine, Plavix) ou tout autre médicament qui fluidifie le sang.

Les examens de sang que vous devez faire avant l'intervention :

Avant l'examen, on vous demandera de faire des analyses médicales pour vérifier que votre sang coagule bien.

Apportez le jour de l'examen :

1. Les résultats du laboratoire concernant la coagulation.
2. Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM...).
3. La liste écrite des médicaments que vous prenez (ordonnance récente).

Pour l'examen :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Vous devez venir à jeun : ne pas manger 6 heures avant et ne pas boire durant les 2 heures avant la biopsie.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la biopsie.

Retour à domicile :

Vous devez impérativement être accompagné où commander un VSL (véhicule Sanitaire Léger) pour votre retour à domicile.

Après votre retour à domicile :

Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures, éviter les exercices physiques intenses dans les 48 heures suivantes et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre rapidement l'établissement.

En cas de problème ou de question concernant l'intervention pouvez joindre le secrétariat au **05.62.48.40.20** de 8h à 18h, du lundi au vendredi ou par mail :

standard@imagerie-rivegauche.fr

Si vous avez un problème après l'intervention vous pouvez joindre la **continuité des soins au 05.67.77.51.52**

EN CAS D'URGENCE VOUS DEVEZ CONTACTER IMMEDIATEMENT LE 15.

N'hésitez pas à poser des questions lors de la consultation avec le radiologue qui étudiera votre dossier avant la programmation de la biopsie.

MERCI DE BIEN VOULOIR REPONDRE AU QUESTIONNAIRE SUIVANT

Merci de préciser pour quelle pathologie la biopsie est demandée :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ☐ OUI ☐ NON
- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang ? ☐ OUI ☐ NON

Dans ce cas, il sera peut-être nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'intervention ; nous vous préciserons pour combien de temps.

Avez-vous déjà bénéficié d'une intervention chirurgicale ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez :

**Avez-vous déjà eu des maladies particulières ou
êtes-vous malade actuellement ?**

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez :

Êtes-vous allergique à certains médicaments, pommades ou autre ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez :

Prenez-vous des médicaments quotidiennement ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez :

Avez-vous une activité professionnelle ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez :